



Le bulletin d'informations de la Ville d'Avesnes-les-Aubert,
Terre de tradition et d'Accueil du Nord

La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N°35 - Juillet-Août 2017



MOBILISATION

Non à la fermeture de classe : avec beaucoup d'humour, Paul Sagniez et Alexandre Basquin se sont inscrits à l'école Joliot-Curie ... p3



INFOS PRATIQUES

Horaires d'été de la mairie.

Du 3 juillet au 1^{er} septembre, les guichets seront ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h. De plus, en raison de la fête communale de juillet, les services municipaux (sauf ALSH et périscolaires) seront fermés le lundi 24 juillet.



Opération « Tranquillité Vacances ».

Inscrivez-vous à l'opération "Tranquillité Vacances" auprès de la gendarmerie nationale pour faire surveiller votre domicile ou votre commerce lorsque vous vous absentez.

Durant votre absence, à votre demande, la gendarmerie nationale assurera, dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site internet www.interieur.gouv.fr



Fêtes estivales.

En raison des festivités de juillet, nous vous informons que des arrêtés municipaux viendront réglementer la circulation et le stationnement notamment en ce qui concerne la retraite aux flambeaux du 13 juillet, les jeux populaires du 14 juillet, la brocante nocturne du 21 juillet et le défilé carnavalesque du 23 juillet.



Inscrivez-vous à la newsletter municipale.

Pour une information toujours plus proche de vous, n'hésitez pas à vous abonner gratuitement à la newsletter municipale, sur le site www.avesnes-les-aubert.fr, ou par mail à accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr ou grâce au bulletin disponible en mairie.



Consultations des nourrissons.

L'Unité Territoriale de Prévention d'Action Sociale d'Avesnes-les-Aubert/Solesmes nous informe du calendrier du 2^{ème} semestre 2017 des consultations de nourrissons. Celles-ci se dérouleront sur rendez-vous les après-midis des :

- Vendredi 21 juillet
- Mardi 1^{er} août
- Mardi 5, vendredi 15 et mardi 26 septembre
- Mardi 3, 10 et vendredi 20 octobre
- Mardi 7, vendredi 17 et mardi 28 novembre
- Mardi 5 et vendredi 15 décembre

➤ Pensez à vous munir du carnet de santé de l'enfant lors du rendez-vous.

Contact : UTPAS - 25 rue Paul Vaillant-Couturier à Avesnes-les-Aubert - ☎ 03.59.73.36.50.

Âge et chaleur : attention !

Comme nous le rappelons chaque année, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables lors des jours de grande chaleur. Quelques conseils peuvent les aider à supporter cette période estivale.

- **Rafrâchir le domicile** : Empêcher le soleil de pénétrer : fermer volets, rideaux et fenêtres dès que le soleil apparaît, aérer en ouvrant tout en grand le soir, la nuit et le matin. Les ventilateurs restent utiles et pratiques. Éviter d'utiliser des appareils qui produisent de la chaleur, comme le four par exemple. S'organiser pour passer tous les jours au moins 2 à 3 heures dans un lieu frais.

- **Se rafraîchir** : boire au minimum 8 verres par jour, multiplier les douches ou les bains frais ou appliquer un gant de toilette humide sur le visage, le cou, les épaules, les jambes, les chevilles. Un bain de pieds dans de l'eau fraîche est également très efficace, la sensation de soif tend à diminuer avec l'âge. Il faut donc boire régulièrement, même sans soif. L'alcool est à éviter. Privilégier les boissons fraîches, mais pas glacées. Enfin, même s'il fait chaud et que l'appétit diminue, il faut continuer à manger.



Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place au CAPAHD. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication

de la Ville d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : 03.27.78.39.44

C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04

U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50

Mission Locale : 03.27.70.86.59

Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 03.20.33.20.33

Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Non à la fermeture de classe : avec beaucoup d'humour, Paul Sagniez et Alexandre Basquin se sont inscrits à l'école Joliot-Curie

Nous l'avions évoqué dans les précédents numéros de votre bulletin. Élus, enseignants et parents d'élèves avaient appris la nouvelle fin janvier. Une classe devrait fermer à la prochaine rentrée. Même couperet pour la ville de Solesmes.

Les courriers de contestation et les rendez-vous à l'inspection académique se sont alors succédé et les pétitions ont récolté moult signatures. Pour l'heure, rien n'y fait et les fermetures sont confirmées. Depuis plusieurs mois, les élus des deux communes n'ont eu de cesse de se mobiliser. « Il s'agirait d'un véritable coup dur pour les écoles et les élèves. Nous souhaitons montrer l'illogisme de cette décision... », explique Alexandre Basquin, qui a organisé avec son homologue de Solesmes, Paul Sagniez, un sympathique temps fort.

En effet, avec beaucoup d'humour, le mercredi 31 mai dernier, comme les autres élèves, les deux élus se sont inscrits de manière symbolique, auprès de Mme Gourdin, directrice de l'école élémentaire Joliot-Curie d'Avesnes-les-Aubert. Une initiative largement relayée par la presse locale, régionale et nationale.

Au-delà de cette action symbolique et humoristique, les deux maires portent le sujet avec sérieux. « Même si les chiffres sont là, nous faisons tout pour rendre attractifs nos territoires. Notre jeunesse est un formidable atout et il faut y consacrer des moyens », font-ils entendre de concert.

Aujourd'hui, la mobilisation continue. Vous pouvez toujours signer la pétition sur le site internet de la ville ou en mairie.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme



Par arrêté municipal, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Avesnes-les-Aubert.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 31 jours du samedi 2 septembre 2017 au lundi 2 octobre 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur Philippe DUBAELE désigné commissaire-enquêteur, recevra le public en mairie les :

- Samedi 2 septembre de 9 heures à 12 heures
- Mercredi 20 septembre de 14 heures à 17 heures
- Lundi 2 octobre de 9 heures à 12 heures

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter aux jours et heures habituels d'ouverture, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment les informations environnementales se rapportant au projet de PLU et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie ou en ligne sur le <https://www.registre-dematerialise.fr/406>.

À l'issue de l'enquête, et dès leur réception, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et pendant un an.

Le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations de la population, du commissaire-enquêteur et des personnes publiques associées, fera ensuite l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal.

INFO SIAVED

Le Pass'Déchets devient obligatoire

Depuis le lundi 9 janvier 2017, le SIAVED a mis en place une carte électronique pour faciliter le mode d'accès en déchèterie : le « Pass'Déchets ». Ce dernier remplace votre carte papier que vous soyez un particulier, un artisan, une collectivité ou une association.

Mises en place pour améliorer le service à la population et pour bien identifier les types de déchets apportés, 35 000 cartes ont déjà été distribuées sur le territoire.

Dès le lundi 3 juillet 2017, l'accès aux déchèteries du SIAVED se fera uniquement via ce badge.

Pour obtenir votre badge, vous devez remplir obligatoirement un formulaire (disponible sur le www.siaved.fr ou en déchèterie) et y joindre les pièces justificatives demandées et :

- soit renvoyer le tout au SIAVED, 5 route de Louches, 59282 Douchy les Mines,
- soit le remettre au gardien de votre déchèterie la plus proche de votre domicile aux jours et heures habituels d'ouverture.

Attention,
dans les déchèteries
du **SIAVED**

Particuliers
Collectivités
Artisans
Associations

**Le Pass' Déchets devient obligatoire
à partir du
03 juillet 2017**

Contient l'avis pour l'entrée
si vous n'avez pas encore fait la demande

C'est gratuit et c'est rapide!
Il vous suffit de remplir le formulaire disponible
dans votre mairie, dans toutes les déchèteries
du SIAVED et sur notre site www.siaved.fr

Municipaliteit arrondissement van Valenciennes en de provincie
des Déchets - 5, route de Louches - 59282 Douchy les Mines

0 9 0 0 2 2 9 3 1 7

SIAVED

Le Parc de l'Énergie

2014 - 2017 : 3 années de travail au service des Avesnois



Dans ce cahier spécial non exhaustif, nous avons souhaité initier un retour sur les trois années qui viennent de s'écouler.

Dans un contexte difficile, où rien n'est simple, votre Municipalité est pleinement engagée au service exclusif des habitants. Elle met tout en œuvre pour tourner notre commune vers l'avenir, tout en ayant toujours à l'esprit son histoire textile et ouvrière. Aujourd'hui, si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire pour une ville toujours plus dynamique et agréable.

Votre Municipalité s'y emploie, avec sincérité et ambition, pour qu'Avesnes soit plus que jamais une commune accueillante, chaleureuse et fraternelle.

NOTRE JEUNESSE, NOTRE ATOUT

Votre Municipalité est pleinement mobilisée pour notre jeunesse avesnoise. Nos jeunes sont notre avenir et un formidable atout. Des moyens y sont consacrés. Outre les dotations versées chaque année aux écoles, aux travaux du quotidien, à la gestion de la restauration collective ou des accueils périscolaires..., en voici quelques exemples :

- Versement d'une dotation de 50 € par an et par enfant pour que nos élèves puissent étudier dans les meilleures conditions ;
- Mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires le vendredi après-midi ;
- Agrandissement de 2 classes à l'école maternelle ;
- Création d'une salle de classe au rez-de-chaussée de l'école élémentaire pour accueillir tout enfant en situation de handicap ;
- Classe de mer en 2014 à Hardelot et deux classes de neige pour les CM1/CM2, l'une à Châtel en Haute-Savoie en 2015, l'autre au Reposoir en 2017 ;
- Rénovation complète des toilettes de l'école Joliot-Curie ;
- Agrandissement de l'accueil périscolaire « L'île aux Enfants » ;
- Création d'une salle informatique à l'école primaire ;
- 15 jours de centre chaque été pour les collégiens avesnois (2014 à Aiguines, 2015 en Haute-Savoie ; 2016 dans le Périgord et en 2017, nos jeunes découvriront la Charente-Maritime) ;
- Construction par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis d'une structure multi-accueil de 12 places (crèche) et d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Les travaux se terminent ;
- Développement de la lecture publique ;
- Mise en place dès mai 2015 de l'aide au permis de conduire (permis B) pour les 18-25 ans. À ce jour, ce sont 26 jeunes avesnois qui ont bénéficié de ce dispositif ;



INVESTIR POUR L'AVENIR

Une ville qui investit est une ville qui vit.

- Nouveau restaurant scolaire. Vrai enjeu du début de mandat, les subventions n'étaient malheureusement pas notifiées, alors que les travaux avaient été lancés sous la mandature précédente. La recherche des subventions a mobilisé beaucoup d'énergie, avec 500 000 € de subventions obtenues ;
- Lancement d'une étude relative à la réhabilitation de l'église communale. À l'automne, une première tranche de travaux sera réalisée avec notamment la rénovation de la sacristie ;
- Acquisition de logiciels relatifs à la gestion du cimetière, pour pallier un retard conséquent en la matière. Le jardin du souvenir terminé. Nouveau columbarium installé ;
- Réhabilitation de la rue du 14 Juillet ;
- Rénovation de la placette rue Louise Michel ;
- Réfection des branchements et canalisations d'eau potable par Noreade rue Sadi Carnot ;
- Troisième tranche de la rue Henri Barbusse. Rénovation de voiries par le Conseil Départemental et enfouissement des réseaux par le SIDEC ;
- Réfection par le Conseil Départemental des voiries Route Nationale et Route de Solesmes ;
- ...



NOS AÎNÉS NE SONT PAS OUBLIÉS



Votre Municipalité attache une grande importance au bien-être de nos séniors. C'est un juste retour des choses pour eux qui ont tant donné à notre commune.

- Service du CAPAHD qui compte aujourd'hui 54 inscrits. La Municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule neuf en 2016 pour un service toujours plus efficace ;
- Le banquet des aînés qui réunit de plus en plus de monde ;
- Chaque année, des colis sont également offerts afin d'égayer les fêtes de fin d'année (en 2016, ce sont 676 colis qui ont été offerts).
- Voyages des aînés. En 2014 à Lewarde, en 2015 à Dunkerque, en 2016 à Péronne et en 2017 à Neuville-les-Dorengt ;
- En partenariat avec le Lions Club Paix des Dames, ce sont environ 450 « petites boîtes qui peuvent sauver la vie » qui ont été distribuées aux aînés de plus de 70 ans ;



La Vie Avesnoise



AVANCER EN TOUTE TRANSPARENCE

Parce que chaque Avesnois doit pouvoir être pleinement informé des décisions municipales, la Municipalité met en place des moyens de communication adaptés, dans ce souci permanent de proximité et de transparence.

- Lancement dès juin 2014 de « La Vie Avesnoise », mensuel de 8 pages distribué dans toutes les boîtes aux lettres ;
- Un site internet municipal toujours plus détaillé ;
- Une newsletter informatique lancée fin 2016 et dont l'inscription est gratuite ;
- Des moyens dédiés aux associations locales pour leur communication et l'annonce de leurs événements ;

TRAVAILLER À LA SÉCURITÉ DE TOUS



Parce que chacun doit pouvoir vivre dans une commune paisible, des moyens ont été déployés. Pour autant, le bien vivre ensemble dépend surtout des efforts faits par chacun d'entre nous.

- Installation de panneaux « Zone Scolaire. Ralentissez » aux abords des écoles ;
- Installation de radars pédagogiques rues du 19 mars 1962 et Karl Marx ;
- Installation de la vidéotranquillité derrière la mairie et le centre de tri postal ;
- Des agents de la ville sécurisent les entrées et sorties des écoles ;
- Dans le cadre du plan Vigipirate, un visiophone a été installé à l'école primaire ;
- Prise d'un arrêté municipal sur la consommation d'alcool des mineurs sur la voie publique ;
- Pose de panneaux à la voie verte interdisant le passage des deux roues motorisées ;
- ...



ENSEMBLE, MOBILISÉS !

- Contre la baisse des dotations d'Etat en 2014 ;
- Contre la fermeture de classe à l'école Joliot-Curie en 2017 ;



ÊTRE ATTACHÉ AU DEVOIR DE MÉMOIRE

Le travail de mémoire doit être perpétuel. Il s'agit en effet de bien connaître son passé pour mieux appréhender l'avenir. Au-delà des seules commémorations, la Municipalité s'y engage.



- Exposition dédiée au centenaire de la Première Guerre mondiale à la bibliothèque municipale ;
- En 2014, pièce de théâtre « Révolutions au Féminin », retraçant la vie de Louise de Bettignies et Léonie Vanhoutte ;
- Accueil du 38ème Congrès Départemental de la FNACA, le 1er octobre 2016. Près de 400 personnes présentes ;
- Accueil du Congrès de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (ADIRP 59) en mars 2017, auquel se sont ajoutées l'exposition « Les prémices de la 2nde Guerre Mondiale » mais aussi deux conférences qui ont réuni plus de 500 personnes ;
- Exposition « Avesnes d'antan », à la bibliothèque municipale ;
- Journées du patrimoine portées par Arts et Culture (2014 « Textile dans tous ses états », 2015 « École d'hier et d'aujourd'hui » et en 2016 « Patrimoine et Citoyenneté ») ;
- Venue du Collectif XXY et son exposition itinérante « Le textile dans tous ses états » (mars 2016) ;

UNE VILLE QUI RAYONNE AU-DELÀ DE SES PROPRES FRONTIÈRES

De nombreux événements ont permis à notre commune de bénéficier d'un réel écho médiatique, au-delà de la seule presse locale.



- Reportage sur Grand Lille-TV sur la sécurisation des données informatiques au sein de la mairie ;
- Inauguration du secteur pavé « Robert Mintkewitz » en juin 2015 ;
- Avesnes, ville du cyclisme avec le Tour de France en 2015, les 4 jours de Dunkerque en 2016, le Paris-Roubaix Espoirs en 2016 et 2017, le Paris-Arras en 2016... ;
- Nos géants et notre harmonie municipale dans l'émission « Échappée Belle » sur France 5 en 2014 ;
- Les différentes mobilisations ont permis également que notre commune soit médiatisée ;

UNE VILLE SOLIDAIRE

Même si tout ne dépend d'elle, notre commune entend que chaque Avesnois compte pour un.

- Le CCAS compte aujourd'hui 151 personnes bénéficiaires ;
- Elaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée pour faire en sorte que tous les bâtiments municipaux soient pleinement accessibles d'ici 2025 aux personnes en situation de handicap ;
- Des tarifs municipaux adaptés aux ressources de chacun.



UN CONTEXTE DIFFICILE

Rappelons que malheureusement les contraintes budgétaires sont toujours plus nombreuses et lourdes pour les collectivités. Depuis 2014, notre commune subit les baisses successives des dotations d'Etat et de trop nombreux transferts de charges.

Malgré ces difficultés, la Municipalité a fait le choix de ne pas vous faire peser ces contraintes en n'augmentant pas les taux d'imposition communaux. Elle continuera dans ce sens tout le temps qu'elle pourra.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Notre Municipalité soutient avec force le tissu associatif local par la mise à disposition de locaux, l'aide du service communication, les subventions annuelles ou encore l'acquisition supplémentaire d'un minibus d'occasion pour leurs déplacements...



UN CADRE DE VIE QUE NOUS SOUHAITONS AGRÉABLE



Le cadre de vie est un pan extrêmement vaste de la gestion municipale.

- Aide au ravalement de façades : 21 aides ont été versées depuis 2014 ;
- Concours des maisons fleuries ;
- Mobilisation pour une ville propre avec le Grand Nettoyage d'Automne en 2014, la campagne de communication contre les déjections canines et la création d'un chantier d'insertion avec ACTION autour de la propreté en ville ;
- Espaces verts optimisés dans un contexte où les produits phytosanitaires sont aujourd'hui interdits ; acquisition d'une tondeuse autoportée, plantation d'arbustes, de graminées et de vivaces, minéralisation des espaces ;
- Résorption des friches urbaines avec l'acquisition d'habitats dégradés rues Salengro, Karl Marx, Louise Michel ou Henri Barbusse, mais aussi via la signature d'une convention en janvier 2015 avec l'Etablissement Public Foncier pour travailler dans le long terme à la revalorisation des sites SFM et France Menuiserie Confort ;
- Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration ;



7 nouvelles associations avesnoises ont vu le jour :
« Loisirs & Voyages », « Baby-Foot Avesnois », « la Zumba Fitness », « les Billonneux du 112 », « le Volley Club Avesnois », « Honneur et Patrie-Nord » et « Amitié, Partage, Solitude Zéro ».

C'EST LA FÊTE !

Nous ne comptons plus les nombreuses animations et manifestations festives qui ont égrené ces trois dernières années : Fêtes Alamo, de la Musique, de la Soupe, des Mères ; Grand Prix Cycliste ; Carnaval ; Retraite aux flambeaux et Jeux populaires ; ducasses ; Big Band Tea for Two en septembre 2014 ; Comédie musicale « Mamma Mia » en février 2015 ; Concert de Bruno Brel en novembre 2015 ; Spectacle patoisant « Que voyache » en novembre 2016...



Tout ce que la Municipalité a accompli, elle ne l'a pas fait seule. De nombreux partenaires associatifs, institutionnels, techniques ou financiers, l'accompagnent pour mener à bien ses projets. Elle tenait à les remercier pour leur aide et leur soutien. Elle remercie également les nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour être au service des citoyens.

RÉTROSPECTIVE

Retour en images de juin 2017



La municipalité et les anciens combattants ont commémoré l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.



Lors de la fête des parents, les parents ont pu apprécier les prestations des enfants de l'école élémentaire Juch-Dun, avoir de recevoir leur cadeau. Ce sont plus de 950 parents qui ont été présents. En remerciement de la prestation des enfants, la municipalité a offert à l'école Jeux paniers de basket amovibles, en lien avec les enseignants.

Le 29 mai dernier, 53 volontaires ont participé au don du sang organisé par l'EFS et la municipalité. La prochaine collecte se déroulera le lundi 31 juillet de 15h à 19h à la salle des fêtes.



Plusieurs animations ont été organisées par la municipalité à l'occasion de la Fête de la Musique et notamment la prestation de Lionel Marquise qui a animé la salle des fêtes.



Les kermesses des écoles maternelle et primaire ont marqué la fin de l'année.



Le 14 juin 2017, les seniors ont profité d'une belle journée dans l'Aisne lors du voyage des aînés organisé par la municipalité. Ils ont visité le musée « Au matériel d'Antan » et apprécié le déjeuner au restaurant « Le Lever du Jour » sur des airs d'accordéon.



Nos seniors ont profité d'une belle journée dans l'Aisne lors du voyage des aînés organisé par la municipalité le 14 juin dernier. Ils ont visité le musée « Au matériel d'Antan » et apprécié le déjeuner au restaurant « Le Lever du Jour » sur des airs d'accordéon.



Football. Bravo à l'équipe A de l'OCA, championne, qui accède en promotion de 1^{ère} division la saison prochaine.



Baby Foot. Félicitations au Baby Foot Avesnois qui s'est démarqué au tournoi WCS BONZINI de Saint-Quentin du 18 au 21 mai 2017 dernier. Dylan Bricout et Nicolas Denivet (du club de Gauchy) ont réalisé de belles performances : Champions du monde en « double espoirs » et en « speedball espoir » et Vices champions du monde en « double classic espoir ». De plus, Jean-Michel Naeiten et Thierry Dolannoy ont terminé à la 3^{ème} place en « semi pro vétérans ». Bravo et encore félicitations aux joueurs !

ACTION



L'Espace de Vie Sociale (EVS) d'Avesnes-les-Aubert

Un Espace de Vie Sociale est un lieu d'animation locale. Il s'agit d'une structure de proximité qui offre un panel d'activités pour les enfants et leurs familles, les jeunes adultes et les adultes.

La création d'un Espace de Vie sociale au sein de la commune d'Avesnes-les-Aubert a pour but de valoriser le lien social, les rencontres intergénérationnelles, interculturelles et de développer des actions vers la petite enfance, la jeunesse et les parents. Cet espace de vie sociale est porté par l'association « Action » et soutenu par la CAF et la municipalité.

Venez participer aux activités proposées, celles-ci sont variées et fréquentes.

N'hésitez pas à les rejoindre pour prendre part à ce projet :

► Le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** s'adresse aux enfants de l'école primaire au collège. Les animateurs proposent l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école et permettre également aux parents de suivre la scolarité de leurs enfants.

Des aides aux devoirs, des ateliers ludiques pour apprendre en jouant sont des exemples d'activités proposées aux enfants. Le travail est conventionné avec l'Éducation Nationale.

► Les **ateliers parents-enfants** sont des lieux d'échange organisés autour d'une animation collective (baby gym, activités ludiques et manuelles). C'est un espace où les parents et les enfants prennent plaisir à être ensemble.

► L'**école des consommateurs** à destination des citoyen(ne)s, offre un temps de convivialité permettant de développer l'ambition d'une citoyenneté active, responsable et engagée. Elle permet également d'échanger sur des thèmes relatifs à la vie quotidienne, à la culture et aux loisirs (intervention sur les fournisseurs d'énergie, de téléphone, les assurances).

Au travers de ces ateliers, la mobilisation du **cybercentre** permet parallèlement une sensibilisation aux usages responsables de l'outil informatique. Il est ouvert à tous chaque jeudi de 13h30 à 17h00 : 14 postes informatiques sont disponibles et un animateur est présent.

Renseignements et inscription auprès de Lucie Daubresse à Action - 17, place Jean Jaurès 59129 Avesnes-les-Aubert ou par téléphone au 03.27.82.29.82.



RENDEZ-VOUS

GARNAVAL

Dimanche 23 Juillet 2017
à Avesnes-les-Aubert

Départ des cortèges à 14h
Cortège pour l'anniversaire de la ville d'Avesnes-les-Aubert
et de la Municipalité

Soirée DISCO pour clôturer le carnaval

••••• VENEZ NOMBREUX ! •••••

BROCANTE BRADERIE
NOCTURNE DES GÉANTS
AVESNES-LES-AUBERT
21 JUILLET 2017
De 18H à MINUIT

Les Époles - Grand'Rue etc

...1€ le mètre...

Cafés - Restauration - Ducasse
Sur place dans la brocante

Infos et inscription :

M. Yvon VISSE
06.18.98.83.02

LA VIE ASSOCIATIVE

Rendez-vous avec les godillots avesnois

En complément des cours de yoga qui reprendront le jeudi 14 septembre, les Godillots proposent une séance de sophrologie anti-stress dès le 5 septembre prochain (un mardi sur deux) à la salle des fêtes.

Ils vous proposent également un repas animé par Jean-Claude Lahaye et Gianni Moretti à la salle des fêtes le dimanche 1^{er} octobre à 12h.

Au menu : choucroute ou coq au vin. Venez nombreux !

Contact et information : M. Philippe Bacquet au 03.27.37.01.89

AGENDA

Jeudi 13 juillet :

RETRAITE AUX FLAMBEAUX. Rendez-vous à 21h sur la Place de la République. Distribution de bâtons lumineux et bonbons aux enfants présents. Défilé et arrivée au stade Marcel Danjou pour le FEU D'ARTIFICE.

Vendredi 14 juillet :

5h - TRADITION AVESNOISE du RÉVEIL en FANFARE par l'Harmonie Battene dans les rues avesnoises.

10h - FINALES du TOURNOI de TENNIS du Tennis Club Avesnois au stade Danjou.

16h30 - JEUX POPULAIRES sur la Place de la République

Vendredi 21 juillet :

BROCANTE BRADERIE NOCTURNES de 18h à minuit organisées par "Y s'ront toudis là" dans les rues Camélinat et Sadi Carnot. 1€ le mètre. Inscription auprès de M. Yvon Visse au 06 18 98 83 02.

Samedi 22 juillet :

CONCOURS de PÉTANQUE organisé par les Pétanqueux. Dès 14h au stade Danjou - Ouvert à tous.

ATTRACTIONS FORAINES sur la Place de la République à 17h.

Dimanche 23 juillet :

RALLYE CYCLO et VTT d'Avesnes Cyclo Sport. Inscription dès 7h30 à la salle des fêtes.

CONCOURS de BILLON organisé par les Billoneux du 112. Dès 10h au café L'Étoile, 112 rue Sadi Carnot ☎ 03 27 37 00 07 - Ouvert à tous. De nombreux lots à gagner !

TIR à la CARABINE et au JAVELOT au café le St Christophe de 10h à 14h.

CARNAVAL DE GÉANTS. Départ à 15h face au café L'Étoile (112 rue Sadi Carnot) puis défilé dans les rues avesnoises. De 20h à 24h **SOIRÉE DISCO AVEC LIONEL MARQUISE** à la salle des fêtes.

ATTRACTIONS FORAINES sur la Place de la République

Lundi 24 et Mardi 25 juillet :

TIR A LA CARABINE et au JAVELOT au café le St Christophe de 10h à 18h. Rabattage le 26/07 de 18h à 19h.

ATTRACTIONS FORAINES sur la Place de la République

Jeudi 27 juillet :

FÊTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET des 19h à la salle des fêtes.

Lundi 31 juillet :

DON DU SANG de 15h à 19h à la salle des fêtes.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

BARBIEUX Églantine, née le 05/06/2017 de Thomas BARBIEUX & Margaux GRIMAUD, 5 rue du 14 juillet.

DELELIS Maya, née le 11/06/2017 de Guillaume DELELIS & Fanny LESNE, 26 avenue Jules Guesde.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

LECLERCQ Veuve LEMAIRE Renée, 89 ans.

MASSE Gérard, 69 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

GLACET Francis, 85 ans, 55 rue Gabriel Péri.

WAXIN Épouse WANTROBA Mauricette, 70 ans, 25 rue Paul Lafargue.

GHIENNE Gilles, 62 ans, 32 rue Sadi Carnot.

LEPRETTE Veuve BRICOUT Renelle, 89 ans, 6 avenue Jules Guesde.

DERVAUX Épouse COUTANT Annie, 81 ans, 79 rue Henri Barbusse.

CLAISSE Éric, 56 ans, 87 rue Faidherbe.